CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55866** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SA

Capital : 64 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 313 821 944 RCS

Siret : 313 821 944 00060

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5020068

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 057477Q1247000/001 452205/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 057477Q1247000/001 452205/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/05/2026

Raison sociale : SALAUN SA

30 RUE VICTOR GRIGNARD
29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 41 09 60 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CORRE MICHELLE ADMINISTRATEUR / BARS DENIS ADMINISTRATEUR / LE BORGNE EMMANUEL PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Site Internet :

E-mail : st@salaun-carrelages.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 707 866 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)	1	16/05/2024
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	16	16/05/2024
6261	Chapes		16/05/2024
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	17	16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.